
Métallurgie (industries)

Eure

IDCC 887

Convention collective du 1^{er} juillet 1976

[Étendue par arrêté du 19 mars 1979, JO 8 mai 1979]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

